

Procès-verbal

Comité de parents

Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 8 octobre 2025

À 19 h 30

À la bibliothèque de l'école secondaire Veilleux, à Saint-Joseph

Secteur Bélanger

VEILLEUX, Alexandra
FAUCHER, Guillaume

École de la Haute-Beauce
École du Sud-de-la-Beauce

Courcelles
Saint-Gédéon

Secteur Benoît-Vachon

DOSTIE, Sébastien
TREMBLAY-B., Marie-Ève
PARENT, Frédéric
MORISSETTE, Valérie
BROCHU, Émilie
LABRECQUE, Julie
LAPOINTE, Léa
GAGNON, Marie-France
GIRARD, Pierre-Olivier

École l'Accueil
École la Source
École primaire l'Éveil
École Maribel
École l'Étincelle
École la Découverte
École Notre-Dame de Saint-Elzéar
École l'Aquarelle de Saint-Bernard
Polyvalente Benoît-Vachon

Scott
Saint-Patrice
Sainte-Marie
Sainte-Marie
Sainte-Marguerite
Sainte-Hénédine
Saint-Elzéar
Saint-Bernard
Sainte-Marie

Secteur des Abénaquis

BOLDUC, Véronique
TURGEON, Stéphanie

Polyvalente des Abénaquis
École la Tourterelle

Saint-Prosper
Saint-Benjamin

Secteur des Appalaches

OUELLET, Aimie
DUBÉ, Véronique
NICOL, Pascal

École Notre-Dame de Lac-Etchemin
École de la Camaraderie
École des Appalaches

Lac-Etchemin
Saint-Camille
Sainte-Justine

Secteur Sartigan

POULIN, Claudine
POULIN, Manon
DERY, Jessyca (substitut)
BOUTIN, Mélanie
POULIN, Manon
BOLDUC, Jean-Philippe
BRETON, Philippe
FORTIN-BARBE, Jessica
BARRETTE, Marie-Ève
GAGNON, Emie
ROY, Véronique

École Aquarelle de Saint-Georges
École des Deux-Rives
École des Deux-Rives
École Curé-Beaudet
Polyvalente de Saint-Georges
École Kennebec
École primaire les Sittelles
École Notre-Dame-du-Rosaire
École l'Éco-Pin
École Monseigneur-Fortier
École la Passerelle

Saint-Georges
Saint-Georges
Saint-Georges
Saint-Éphrem
Saint-Georges
Saint-Côme
Saint-Georges
Saint-Benoît
Notre-Dame-des-Pins
Saint-Georges
Saint-Georges

Secteur Saint-François

DOSTIE, Sébastien
CADOT-MERGEUS, Vicky (substitut)
RODRIGUE, Émilie
SAUCIER-GUAY, Mathieu

Polyvalente Saint-François
Polyvalente Saint-François
École le Tremplin
École De Léry-Mgr-de-Laval

Beauceville
Beauceville
Saint-Victor
Beauceville

Secteur Veilleux

NADEAU, Andréanne
BERTHIAUME, Chantal

École l'Enfant-Jésus
École l'Envolée

Vallée-Jonction
Frampton

PARÉ, Frédéric	École D'Youville-Lambert	Saint-Joseph
LESSARD, Johannie	École Louis-Albert-Vachon	Saint-Fréderic
ROY, Éric	École secondaire Veilleux	Saint-Joseph

Total : 32 des 39 déléguées, délégués ou substituts se sont présentés, soit un taux de participation de 82 %.

Absences (7) :

VEILLEUX, Sarah	École Monseigneur-Feuillault	Sainte-Marie
LACASSE, Bruno	Polyvalente Bélanger	Saint-Martin
GAUDREAU, Charlène	École Dionne	Saint-Georges
THOMPSON, Kerby	École du Petit-Chercheur	Sainte-Rose
LABRECQUE, Meggy	École l'Astrale	Saint-Sylvestre
AUBRY, Alexandre	École Jouvence	Sainte-Aurélie
CHAMPION, Marie-Ève	Comité EHDA	Saint-Georges
Aucun délégué	École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	Saint-Narcisse
Aucun délégué	École Sainte-Thérèse	Saint-Honoré-de-Shenley
Aucun délégué	École Barabé-Drouin	Saint-Isidore
Aucun délégué	École du Trait-d'Union	Saint-Prosper
Aucun délégué	École Grande-Coudée	Saint-Martin
Aucun délégué	École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon	Saint-Odilon
Aucun délégué	École Fleurs-de-Soleil	Sainte-Justine
Aucun délégué	École Harmonie	Saint-Georges
Aucun délégué	École Saints-Anges	Saints-Anges
Aucun délégué	École Sainte-Famille	Tring-Jonction
Aucun délégué	École des Sommets	Saint-Zacharie

Personnes-ressources :

M^{me} Isabelle F. Gilbert, directrice générale adjointe

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

M^{me} Isabelle F. Gilbert souhaite la bienvenue à tous en présentant sommairement le rôle du comité de parents et souligne la nature harmonieuse des échanges durant les rencontres.

2. Révision et adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Philippe Bolduc propose l'adoption de l'ordre du jour du 8 octobre 2025 tel que présenté.

Résolution 01-10-25
Adopté à l'unanimité

3. Lecture et approbation du procès-verbal du 11 septembre 2025

M^{me} Marie-Ève Barrette propose l'adoption du procès-verbal du 11 septembre 2025 avec quelques ajustements.

Résolution 02-10-25
Adopté à l'unanimité

4. Règle de régie interne

M^{me} Isabelle F. Gilbert fait une présentation des règles de régie interne.

Suivi : elle mentionne que des modifications aux règles pourront être faites lors de la prochaine rencontre.

5. Élections et nominations

5.1. Lettre de créance et signature de présences

M^{me} Isabelle F. Gilbert s'assure d'avoir en main les lettres de créance et de mentionne aux membres du comité de parents qu'ils doivent signer la feuille de présence.

5.2. Adoption des procédures d'élection

M^{me} Marie-Ève Dutil explique le fonctionnement des élections. Elle précise que tous les membres peuvent être mis en nomination et que s'il y a lieu, les votes se tiendront au scrutin secret et que seul le nom des personnes élues sera noté au procès-verbal.

M^{me} Marie-Ève Barrette propose que les modalités d'élection soient adoptées telles que présentées par M^{me} Marie-Ève Dutil.

Résolution 03-10-25
Adopté à l'unanimité

5.3. Nomination d'une présidence d'élection

M. Frédéric Paré propose que M^{me} Marie-Ève Dutil soit nommée présidente d'élection et que M^{me} Isabelle F. Gilbert agisse comme scrutatrice.

Résolution 04-10-25
Adopté à l'unanimité

5.4. Élection à la présidence

M^{me} Marie-Ève Dutil déclare la période d'élection ouverte et invite les parents à procéder à des propositions de mise en candidature à la présidence du comité de parents. M. Sébastien Dostie et M^{me} Marie-Ève Barrette se présentent à la présidence.

M. Dostie est déclaré élu président du comité de parents pour l'année 2025-2026.

Résolution 05-10-25
Adopté à la majorité

5.5. Élections des autres membres de l'exécutif (vice-présidence, secrétaire et trésorerie)

M^{me} Marie-Ève Dutil invite les parents à procéder à des propositions de mise en candidature à la vice-présidence du comité de parents. Il est proposé par M. Sébastien Dostie que M^{me} Marie-Ève Barrette soit mise en candidature au poste de vice-présidence du comité de parents. Mme Véronique Dubé se présente également à la vice-présidence.

M^{me} Marie-Ève Barrette est déclarée élue au poste de vice-présidente.

M^{me} Marie-Ève Barrette propose la candidature de M^{me} Marie-Ève Tremblay-Brochu. M. Éric Roy propose que M. Pierre-Olivier Girard soit mise en candidature au poste de secrétaire du comité de parents.

M^{me} Marie-Ève Tremblay-Brochu refuse.

M. Pierre-Olivier Girard accepte et est déclaré élu au poste de secrétaire du comité de parents pour l'année 2025-2026.

M. Pascal Nicol propose sa candidature au poste de trésorerie du comité de parents. M. Nicol est déclaré élu par acclamation au poste de trésorerie du comité de parents pour l'année 2025-2026.

Résolution 06-10-25
Adopté à la majorité

5.6. Information concernant le fonctionnement du comité de parents et la participation des parents à divers comités

Présentation générale des rôles et responsabilités des comités.

5.7. Nomination des parents au comité consultatif des services EHDAA

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Turgeon que la liste des 10 personnes qui font partie du comité EHDAA pour l'année 2025-2026 soit approuvée telle que présentée.

Résolution 07-10-25
Adopté à l'unanimité

5.8. Nomination d'une représentante, d'un représentant ou d'une personne substitut du comité consultatif des services EHDAA au comité de parents

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Turgeon que M^{me} Marie-Ève Champion agisse comme représentante EHDAA déléguée au comité de parents.

Résolution 08-10-25
Adopté à l'unanimité

5.9. Nomination des membres à divers comités

Comité de la fondation du mérite scolaire : a pour mission de remettre des bourses aux élèves, chaque année, pour récompenser et encourager la créativité, l'initiative et la réussite personnelle des élèves. Les représentants du CP à la fondation participent aussi à la remise des bourses dans les écoles à la fin de l'année scolaire. Émilie Rodrigue (primaire) et Stéphanie Turgeon (secondaire)

Comité de développement durable : tient trois rencontres par année. Ces actions ont un grand impact et sont appliquées dans tout le CSSBE. Véronique Roy

Comité culturel : tient trois rencontres par année. Il vise à faire reconnaître le dynamisme culturel dans le milieu. En 2025-2026, le comité gérera surtout des projets déjà entamés. Jessica Fortin-Barbe

Comité consultatif du transport : donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport scolaire. Pierre-Olivier Girard

RCPAQ : est composé de sept comités de parents représentant autant de centres de services scolaires. Le RCPAQ tient quatre rencontres par année et transmet la voix des membres auprès des élus de l'Assemblée nationale. Il offre aussi des services-conseil. Guillaume Faucher (délégué) et Mélanie Boutin (substitut)

6. Sujet de la Direction générale

6.1. Présence de la Direction générale aux rencontres

M^{me} Isabelle F. Gilbert explique que la direction générale du CSSBE est présente aux rencontres du comité de parents pour répondre aux questions des membres. Les membres sont encouragés à transmettre leurs questions avant les rencontres en répondant directement au courriel d'invitation. Si une réponse urgente est requise, celle-ci pourra être donnée avant la rencontre. Dans le cas contraire, le sujet sera abordé en priorité lors de la prochaine rencontre.

Il est recommandé par un membre de mettre en place un comité sur l'intelligence artificielle considérant son importance dans la vie des jeunes dans les écoles. M^{me} Isabelle F. Gilbert répond que le ministère de l'Éducation interdit l'utilisation de l'IA auprès des jeunes, soit de leur montrer comment l'utiliser. La proposition de création du comité est néanmoins prise en note.

Un membre critique la coupe d'arbres matures dans la cour de l'école Nazareth. Il souligne aussi que, sans son intervention, d'autres arbres auraient été coupés. Il questionne les choix par les entrepreneurs et les professionnels chargés de ce dossier. Il considère que l'argent public est parfois dépensé inutilement et critique le délai de réponse du CSSBE dans ce dossier.

M^{me} Isabelle F. Gilbert répond que ce type d'enjeu est présent dans plusieurs secteurs et qu'il s'agit d'un enjeu de nature politique. Par ailleurs, les travaux sont effectués par des contractuels constituants le plus bas soumissionnaire conforme. La problématique à Saint-Ludger, ainsi qu'une similaire à la Polyvalente Benoît-Vachon ont été reconnues par la direction générale et un suivi a été demandé à la direction des ressources matérielles. En cas de problématique du genre, la bonne voie d'entrée pour faire une plainte est la direction de l'école concernée.

Un membre questionne la grande variabilité dans le coût des effets scolaires selon les niveaux et les écoles.

M^{me} Isabelle F. Gilbert explique que le budget des effets scolaires est encadré par le CSSBE. Il n'y a pas de maximum établi, toutefois, le CSSBE fait une vérification des factures émises pour être certain que ce soit le coût réel qui est chargé aux parents. Par ailleurs, le CSSBE n'a pas le droit d'imposer le matériel scolaire utilisé par les enseignants. Finalement, les écoles avec des programmes particuliers chargent aussi des frais supplémentaires reliés à l'inscription. Il est suggéré que le CSSBE transmette une moyenne de coût par école et par niveau de l'année précédente aux CE des écoles avant la validation des frais du matériel scolaire. Cette proposition est prise en note.

Un membre mentionne la présence abondante de coccinelles dans certaines écoles en ce début d'année scolaire. À l'école Lambert, le problème semblait particulièrement criant, notamment en l'absence des moustiquaires sur les fenêtres âgées. Un autre membre mentionne la même problématique à l'école du Trait-D'Union avec des fenêtres neuves.

Un membre se questionne sur ce qui influence la côte des écoles en matière de pauvreté. M^{me} Isabelle F. Gilbert explique qu'un indice de milieu socio-économique est produit annuellement par le MEQ. Cette donnée découle du recensement de statistique Canada. Il contient deux variables, soit la proportion des familles avec enfant dont la mère n'a pas de diplôme et la proportion de ménages dont les parents ne sont pas à l'emploi.

7. Retour des représentants aux divers comités

7.1. Conseil d'administration

M. Sébastien Dostie et M^{me} Marie-Ève Barrette précisent que le conseil d'administration du CSSBE comprend cinq membres parents désignés par le comité de parents. Lors de la dernière rencontre, le 26 août, les postes électifs ont été pourvus. Les administrateurs ont aussi appris que le CSSBE compte plus de 200 élèves de plus cette année et que tous les postes enseignants sont pourvus en ce début d'année. Le CSS compte un faible nombre d'enseignants non légalement qualifiés (44 personnes non qualifiées sur 3 200).

L'interdiction des cellulaires dans les écoles semble bien se dérouler. Certaines écoles ont ajouté des jeux de tables pour occuper les jeunes autrement.

7.2. Comité EHDA

À suivre à la prochaine rencontre.

7.3. RCPAQ

À suivre à la prochaine rencontre.

7.4. Autres comités

Aucune rencontre n'a été tenue jusqu'à maintenant mise à part du comité consultatif de transport.

Le représentant fait un retour. Il indique que cette rencontre portait sur la modification de la règle relative à l'organisation et au fonctionnement du transport scolaire (AC-02). La direction du transport a expliqué que le transport coûtait plus cher par élève en 2025 qu'en 2010, notamment en raison de l'augmentation des 2^e adresses pour un même élève et de la diversité des programmes de concentration dans les écoles secondaires. Depuis 8 ans, la clientèle transportée au CSSBE a augmenté de 10 %, mais le kilométrage parcouru est de 38 % plus élevé. Le renouvellement des contrats des transporteurs représente un ajout budgétaire de 1,6 M\$ qui s'additionne au déficit récurrent de 1 M\$ de ce service dans les dernières années.

Ayant l'obligation de présenter un budget à l'équilibre, les responsables du transport proposent notamment de diminuer les services aux élèves. Les changements envisagés auraient pour effet que le CSSBE n'aurait, par exemple, plus l'obligation d'offrir un service de transport aux élèves dans certaines situations (ex. : choix d'une école hors bassin, 2^e adresse).

Les changements à l'AC-02 feront l'objet d'une adoption par le CA du 28 octobre prochain.

Un membre questionne l'offre de transport qui sera offerte aux élèves à besoins particuliers. M^{me} Isabelle F. Gilbert précise que ces élèves pourront toujours obtenir un transport pour leur école de territoire. Le service du transport vers une autre école ou choix de l'élève ou du parent pourrait ne pas être offert.

Un membre se questionne sur les mesures de sécurité en place en cas de fermeture inopinée d'une ou de plusieurs écoles, comme cela a été le cas en raison de l'inspection en urgence des autobus électriques en début d'année. M^{me} Isabelle F. Gilbert précise que la fermeture de l'ensemble du CSSBE était nécessaire en raison de l'interconnexion des parcours avec des autobus électriques et à propulsion thermique. Considérant l'heure tardive de la décision gouvernementale la veille (22 h), il était impossible pour le CSSBE de déterminer avec précision les parcours qui allaient être affectés avant le lendemain. Depuis, le CSSBE a développé une connaissance beaucoup plus fine du mode de propulsion de ses parcours et sera en mesure de réagir plus promptement. Par ailleurs, il revient à

chaque municipalité de prévoir un plan de mesures d'urgence en cas de fermeture d'une école et au besoin, d'évacuation des élèves.

Des membres questionnent aussi sur la difficulté pour certains parents d'être informés des fermetures d'école. M^{me} Isabelle F. Gilbert déclare que le CSSBE utilise 3 ou 4 méthodes de communication pour rejoindre les parents en cas de fermeture imprévue des écoles. Néanmoins, certains parents indiquent recevoir les messages très souvent en retard. M^{me} Isabelle F. Gilbert va vérifier vers qui les parents doivent se tourner pour indiquer un enjeu dans la réception de ces communications.

8. Suivi trésorerie/budget de fonctionnement

8.1. Somme actuelle

Le budget de fonctionnement du comité de parents est de 14 000 \$ annuellement. Chaque membre participant en présentiel à une rencontre doit remplir une feuille de déplacement pour se faire rembourser.

9. Questions diverses

9.1. Bons coups – Succès à partager

Le point est reporté à la prochaine rencontre, considérant l'heure tardive.

10. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 12 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle Chaudière du siège social ou par visioconférence.

Résolution 10-10-25
Adopté à l'unanimité

11. Clôture de la réunion

M. Frédéric Paré propose la clôture de la réunion, il est 22 h.

Résolution 11-10-25
Adopté à l'unanimité

M. Pierre-Olivier Girard
Secrétaire de la rencontre

POG/js